



KPMG SA
Le Mirabeau
4 quai d'Arenc
Boulevard Jacques Saadé
13002 Marseille

Association UNAPEI Alpes Provence

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Association UNAPEI Alpes Provence
26 rue Elzéard Rougier - 13004 Marseille

KPMG SA, société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Le Mirabeau
4 quai d'Arenc
Boulevard Jacques Saadé
13002 Marseille

Association UNAPEI Alpes Provence

26 rue Elzéard Rougier - 13004 Marseille

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'association UNAPEI Alpes Provence,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UNAPEI Alpes Provence relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 25 juin 2026

KPMG SA

Gilles CHARLES

Associé

Bilan Combiné - Actif arrêté au 31/12/2025 (toutes écritures)

Libellé	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement (I)	419 380	204 527	214 852	14 933
Total (I)	419 380	204 527	214 852	14 933
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles:				
Frais de développement	182 430	119 011	63 419	83 245
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licence, marques, procédés,	608 687	556 750	51 936	74 769
Immobilisations incorporelles en cours, avances et	78 453		78 453	63 192
Immobilisations corporelles:				
Terrains	6 467 788	981 675	5 486 113	5 429 550
Constructions	129 832 666	73 684 248	56 148 418	60 029 500
Installations technique, matériel et outill. indus.	37 537 211	30 154 777	7 382 434	6 968 564
Immobilisations corporelles en cours, avances et a	10 286 477		10 286 477	923 649
Biens reçus par legs ou dons destinés à être cédés				
Immobilisations financières:				
Participations				
Créances rattachées à des participations	2 623 388		2 623 388	2 927 632
Autres titres immobilisés	35 629 512		35 629 512	3 395 512
Prêts				
Autres titres immobilisations financières	128 670		128 670	131 624
Total (II)	223 375 282	105 496 461	117 878 820	80 027 237
Comptes de liaison				
Total (III)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	427 599		427 599	523 434
Créances:				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	11 028 126	632 375	10 395 751	10 419 152
Créances reçues par legs ou donations				10 618
Autres créances	1 700 763	43 091	1 657 672	1 828 197
Charges constatées d'avance	459 203		459 203	225 662
Valeurs mobilières de placement:	825 257		825 257	31 918 626
Instrument financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	35 126 486		35 126 486	34 765 644
Total (IV)	49 567 434	675 466	48 891 968	79 691 333
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Total (V)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Total (VI)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation Ac				
Total (VII)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	273 362 095	106 376 455	166 985 641	159 733 503

Bilan Combiné - Passif arrêté au 31/12/2025 (toutes écritures)

	Libellé	Net	Net A-1
	FONDS PROPRES *		
	Fonds propres sans droit de reprise:		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise:		
	Fonds propres statutaires	7 437 825	7 437 825
	Fonds propres complémentaires	1 769 663	1 769 663
	Ecart de réévaluation		
	Réserves:		
	Réserves statutaires ou contractuelles	3 557 369	3 586 679
	Réserves pour projet de l'entité	18 954 185	19 221 874
	Autres	58 368 806	55 839 431
	Reports à nouveau		
	Reports à nouveau hors activités SMS	-1 433 989	-1 536 242
	Reports à nouveau activités SMS non contrôlée	-3 139 105	-3 136 930
	Reports à nouveau activités SMS ss gest ctrlé	-1 554 167	-188 377
	Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-1 106 298	-1 133 207
	Charges des activités SMS prise en compte différée	-3 418 679	-2 802 218
	Excédent ou déficit de l'exercice		
	Résultat activités SMS non contrôlées	-66 448	-85 575
	Résultat activités SMS ss gest contrôlée	972 447	451 214
	Situation nette (sous total)		
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	1 311 160	1 594 046
	Provisions réglementées	2 754 601	2 787 609
	Total (I)	84 407 371	83 805 794
	Compte de liaison		
	Total (II)		
	FONDS REPORTES ET DEDIES		
	Fonds reportés liés aux legs et donations		
	Fonds dédiés	4 718 482	4 531 189
	Total (III)	4 718 482	4 531 189
	PROVISIONS		
	Provisions pour risques	2 130 395	2 475 488
	Provisions pour charges	4 545 745	4 554 378
	Total (IV)	6 676 141	7 029 866
	DETTES		
	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des étb. de crédit	49 660 633	41 894 333
	Emprunts et dettes financières diverses	17 551	14 870
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 863 226	4 471 163
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	14 228 211	16 016 568
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	251 954	435 818
	Autres dettes	2 147 603	1 518 225
	Produits constatés d'avance	14 469	15 675

Bilan Combiné - Passif arrêté au 31/12/2025 (toutes écritures)				
	Libellé		Net	Net A-1
	Total (V)		71 183 648	
	Ecart de conversion Passif (VI)			
	Total (VI)			64 366 653
	TOTAL GENERAL (I+II+III+III+IV+V+VI)		166 985 641	159 733 503

Compte de Résultat Combiné - Charges arrêté au 31/12/2025 (toutes écritures)

	Libellé		Net	Net A-1
	Exploitation			
	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		30 599 420	32 001 127
	Aides financières			
	Impôts, taxes et versements assimilés		6 091 896	5 948 014
	Salaires		53 533 450	52 450 976
	Cotisations sociales		21 819 666	21 025 963
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		6 886 776	6 827 362
	Dotations aux provisions		1 671 759	2 243 359
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelle		739 072	
	Reports en fonds dédiés		1 274 204	1 843 864
	Autres charges		270 268	170 438
	Total (II)		122 886 513	122 511 105
	Financier			
	Dotations aux amort, aux déprec et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées		1 181 551	1 320 368
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières			
	Charges nettes sur cessions val mobil. de placemnt			
	Total (IV)		1 181 551	1 320 368
	Exceptionnel			
	CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		61 201	867 788
	Total (VI)		61 201	867 788
	Participation des salariés aux résultat (VII)			
	Total (VII)			
	Impôts sur les bénéfices (VIII)		144 213	116 444
	Total (VIII)		144 213	116 444
	CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NA			
	Secours en nature			
	Mises à disposition gratuite de biens			
	Prestations en nature			
	Personnel bénévole			
	Total			
	Total Charges		124 273 479	124 815 705

Compte de Résultat Combiné - Produits arrêté au 31/12/2025 (toutes écritures)

	Libellé	Net	Net A-1
	dont résultat des activités SMS ss gest ctrlée		
	Exploitation		
	Cotisations	39 544	43 092
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	dont ventes de biens relatives activités sms		
	Ventes de prestations de service	10 227 529	10 957 415
	dont parrainages		
	dont ventes de prestations relatives activités sms		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	95 241 527	96 489 599
	dont contributions financ. des autorités de tarif.	93 651 354	94 933 937
	Vers. des fondateurs ou conso. dot. consommable		
	Ressources liées à la générosité du public	142 623	125 317
	Dons manuels	79 536	
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amort, deprec, prov, trans de charges	2 611 799	883 621
	Produits des cessions d'immobilisations incorporell	624 713	
	Utilisations des fonds dédiés	1 242 797	1 217 602
	Autres produits	13 531 544	13 511 861
	Financier		
	De participation		1 464
	D'autres val mobilières et créances actif immobili	1 367 161	1 095 175
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur prov, deprec et transferts de charge		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions val mobil. de placement		
	Exceptionnel		
	PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	80 705	856 198
	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
	Dons en nature		
	Prestation en nature		
	Bénévolat		
	Total Produits	125 179 477	125 181 344
	EXCEDENT OU DEFICIT	905 999	365 639

Annexe

**Le bilan de l'exercice, clos le 31 décembre 2025, présente un total de 166 985 640,70 €.
Le compte de Résultat de l'exercice dégage un excédent de +905 998,86 €.**

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les états financiers de l'ensemble des 57 dossiers comptables ont été combinés au 31 décembre 2025.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces derniers ont été soumis à l'assemblée générale de l'Association du 25 juin 2026.

1. OBJET SOCIAL

L'Association a pour but :

- ✓ D'aider les personnes handicapées et leurs parents à mieux vivre,
- ✓ De rassembler les familles pour qu'elles s'aident entre elles,
- ✓ De faire participer les personnes, les familles, les établissements à la vie associative,
- ✓ De permettre à la personne handicapée d'exprimer ses besoins et choisir son parcours de vie,
- ✓ De permettre à la personne handicapée de participer à la vie de la société,
- ✓ De créer des établissements et services adaptés aux difficultés des personnes accueillies,
- ✓ De permettre à la personne accueillie, l'éducation, la formation, de participer à la vie de la société par le travail, la culture et le sport,
- ✓ De défendre les droits des personnes handicapées,
- ✓ De se faire connaître du grand public et des politiques en organisant des grandes fêtes,
- ✓ D'avoir des relations de travail ou amicales avec d'autres Associations qui aident aussi les personnes handicapées.

L'Association ne s'occupe pas de religion et de politique. L'Association est adhérente à l'Union Nationale des Associations de Parents, de Personnes Handicapées Mentales et de leurs Amis (Unapei). Elle participe à toutes les actions de l'Unapei.

2. NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES

L'Association UNAPEI Alpes Provence organise son activité en faveur des personnes handicapées dans les départements du 04, 05, 13 et dans les secteurs suivants :

- Le secteur des enfants avec des Instituts Médicoéducatifs
- Le secteur des adultes avec des Etablissement et Services d'Aide par le Travail, des Entreprises Adaptées, des Foyers d'Hébergement, des Foyers d'Accueil de Jour, des Foyers de Vie, des Maisons d'Accueil Spécialisées, des Foyers d'Accueil Médicalisés et des Services d'Accompagnement à la Vie Sociale

L'Association compte 57 établissements et services ainsi répartis :

- Les Etablissements d'Accueil Non Médicalisés (EANM) : Les Orangers (fusionnés avec Les Clémentines au 01/01/2025), les Genets (fusionnés avec les Tournesol au 01/01/2025), les Lilas, les Acacias, Exister, Chaillol, les Ecureuils
- Les Foyers de Vie : Lou Mistraou, Les Amandiers

- Les Maisons d'Accueil Spécialisées : Les Kiwis, les Palmiers, les Sophoras et le Pigeonnier
- Les Foyers d'Accueil de Jour et d'hébergement : Les Magnolias, les Mûriers, Les Ecrins, Les Pommiers, Les Cyprès, Chatelard, La Simonette, Les Tourelles
- Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale : Les Chênes, Les Oliviers, Le Morgon
- Les Instituts Médico-Educatifs : Les Amandiers, Les Oliviers, Les Petits Oliviers, Les Tamaris, Les Figuiers
- Les Entreprises Adaptées : Les Bambous, Les Bonsaïs, Bléone
- Les ESAT : Les Pins, les Glycines, Plein Soleil, les Lierres, les Ormeaux, les Citronniers, les Merisiers, Les Oviars, Ceuze, Les Ateliers du Fournas
- Les Foyers d'Accueil Médicalisés : Les Eglantines, Soleil Levant, les Tilleuls, les Hortensias, Charance, Les Fontaines
- Les SAMSAH : Les Mimosas, Les Camélias
- Le Siège Administratif
- Handi Santé 13
- L'Association

3. DESCRIPTION DES MOYENS MIS EN ŒUVRE

L'Unapei Alpes Provence est une association parentale affiliée à l'Unapei, militante, pour le respect et l'effectivité des droits des personnes handicapées, pour répondre à leurs besoins et leurs attentes, pour leur permettre de vivre avec et parmi les autres.

Pour ce faire, l'Association bénéficie d'un agrément total de 2 553 places au sein de ses 57 établissements et services. Elle a employé sur l'année environ 2 063 salariés.

L'Association intervient aujourd'hui sur 3 départements (04-05-13).

4. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET ELEMENTS SIGNIFICATIFS

❖ FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Acquisition des anciens locaux de la Marque de vêtements Kaporal au boulevard Ampère pour y transférer l'ESAT Les Lierres ainsi que le siège social de l'Association.
- Travaux de création d'une terrasse sur le site Lilas/Hortensias à hauteur de 350 K€
- Réalisation d'ombrières pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le site de Bouc Bel Air pour 365 K€
- 14 marchés résultant des appels d'offres ont été remportés sur l'année pour un montant total de 1,3 million d'euros.
- Charges refusées par l'ARS sur les établissements et services à double tarification (SAMSAH et FAM) à hauteur de 356 K€ au motif que les dépenses doivent être financées par les conseils départementaux.

- Abattement sur les budgets 2025 des MAS Les Palmiers (94 K€) et les Kiwis (390 K€)
- Taux d'évolution de la base reconductible des budgets des établissements et services sous tarification ARS 2025 : 0%
- Finalisation de la vente hôtel Villiard en juillet 2025 au Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence
- Ouverture de l'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) de Dignes en septembre 2025
- Finalisation de l'espace Soins IME de Chateau Arnoux
- Démarrage au 01/01/2025 de l'EANM Les Genets regroupant le foyer Les Genets, le foyer de vie Les Tournesols et l'accueil de jour Les Tournesols.
- Démarrage au 01/01/2025 de l'EANM Les Orangers regroupant le foyer de vie Les Orangers et le foyer d'hébergement Les Clémentines.
- Obtention du permis de construire en vue de la démolition et reconstruction de l'IME Les Tamaris
- Réalisation des évaluations externes HAS sur la majorité de nos établissements et services
- Déploiement du logiciel AIRMES, venant soutenir la structuration des pratiques professionnelles et le suivi des accompagnements. Sa mise en œuvre a nécessité un investissement important en termes de formation et d'accompagnement au changement pour l'ensemble des professionnels, impactant temporairement l'organisation du travail.
- Permis de construire accordé en décembre 2025 en vue de la reconstruction du FAM Soleil Levant de Tallard

❖ **CHANGEMENTS DE METHODE D'EVALUATION**

Nous n'avons réalisé aucun changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice 2025.

❖ **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Les états financiers de l'Unapei Alpes Provence ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité dans un contexte toujours inflationniste à la suite de la guerre au Moyen-Orient.

5. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2025 ont été établis et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants conformément aux dispositions du Plan Comptable général résultant du règlement ANC

n°2014-03 modifié, tel que modifié par le règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant l'arrêté du 27 décembre 2024 relatif au plan comptable applicable aux ESSMS relevant de l'article L.312-1 du CASF.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

L'Association applique pour la première fois le règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ce changement de réglementation comptable constitue un changement de méthode comptable. Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

En particulier, le règlement introduit les changements suivants, d'application prospective :

- Introduction d'une nouvelle définition du résultat exceptionnel. Ainsi, à compter du 1er janvier 2025, les opérations comptabilisées dans le résultat exceptionnel portent sur :
 - Les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel,
 - Les écritures d'origine fiscale, les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat pour des raisons fiscales et les corrections d'erreurs (sauf si elles corrigent une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres) ;
- Suppression de la technique du transfert de charges,
- Comptabilisation en résultat financier de la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt (non applicable pour l'Unapei Alpes Provence).

Les principaux impacts sur les comptes au 31/12/2025 de l'Unapei Alpes Provence sont les suivants :

- Les produits de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles pour un montant de 625 K€ figurent dorénavant en exploitation et non plus en exceptionnel comme les années précédentes.
- Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées pour un montant de 739 K€ figurent dorénavant en exploitation et non plus en exceptionnel comme les années précédentes.
- Les charges constatées d'avance pour un montant de 459 K€ sont dorénavant remontées avec les créances et non plus en bas du bilan comme les années précédentes.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

❖ **IMMOBILISATIONS**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction des durées de vie d'utilisation probables suivantes :

• Logiciel	3 à 5 ans
• Agencement, aménagements, Installations	10 ans
• Matériel et outillage	5 à 10 ans
• Matériel de transport	5 ans
• Matériel, mobilier de bureau et informatique	3 à 10 ans

Les actifs ont été évalués à la clôture en considérant les informations internes et externes à disposition.

Pour les nouvelles constructions, l'approche par composants nous amène à retenir les durées d'amortissements suivantes :

• Gros œuvre	30 ans
• Plomberie, Chauffage, Menuiseries extérieures	25 ans
• Cloisons, Faux Plafonds, Electricité, Carrelage	20 ans
• Peintures, Menuiseries intérieures, Sols souples	10 ans

❖ **CREANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable ou qu'il y a un risque de non-recouvrement.

❖ **PARTICIPATIONS ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

Les titres de participation et des valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur prix d'acquisition et sont dépréciés lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur brute.

❖ **COMPTES BANCAIRES**

Du fait d'une convention de fusion de trésorerie les comptes bancaires débiteurs et créditeurs, d'un même établissement financier sont compensés.

❖ **STOCKS**

Les stocks de marchandises sont évalués au coût d'achat, les produits finis et les en-cours au prix de revient.

Si la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constatée.

❖ **PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Provisions pour litiges :

Les provisions pour litiges tiennent compte des demandes de l'ensemble des litiges connus à la clôture. Elles couvrent notamment les risques sociaux.

Indemnités de fin de carrière :

La provision pour départ à la retraite est enregistrée comptablement, de manière à distinguer la notion de départ du personnel dans les 5 années à venir dans les établissements. Le calcul des Indemnités de Fin de Carrières a été réalisé selon la méthode définie par la norme comptable IAS N°19, qui est conforme à la recommandation 2013-02 de l'ANC et une dotation complémentaire a été constatée.

Au 31/12/2025 la provision de départ à la retraite s'élève à 4.546 K€. Celle-ci est intégralement provisionnée à la clôture de l'exercice. Le montant correspondant aux départs à la retraite dans les 5 années à venir s'élève à 2.052 K€.

Les paramètres retenus sont les suivants :

- Age de départ à la retraite : 63 ans
- Taux de charges sociales : 50 %
- Taux de revalorisation : 0 %
- Taux d'actualisation : 4 %

❖ COTISATIONS

Les cotisations sont comptabilisées lors de l'encaissement effectif.

6. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

6.1. ACTIF IMMOBILISE

6.1.1 Etat de l'actif immobilisé brut

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS BRUTES en K€	Immobilisations brutes au 31/12/2024	Acquisitions	Cessions/Mises au rebut	Virements Postes/transf ert	Immobilisations brutes au 31/12/2025
Frais d'Etablissement	244	211	36		419
Frais de Recherche et de Développement	0				0
Concessions, Brevets, Licences	686	6	130		562
Fonds Commercial	0				0
Autres Immobilisations incorporelles	218				218
Immobilisations incorporelles en cours	63	11			74
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 211	228	166	0	1 274
Terrains	6 451	118	101		6 468
Constructions	131 133	2 063	3 495	132	129 833
Installations techniques, matériel et outillage	9 173	759	445		9 487
Autres Immobilisations Corporelles	27 533	1 737	1 219		28 050
Immobilisations corporelles en cours	964	9 422		-132	10 255
Avances et acomptes (immobilisations corporelles)	0				0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	175 254	14 100	5 261	0	184 092
Participations	0				0
Créances rattachées des participations	2 928	22	326		2 623
Autres Titres Immobilisés	3 396	24 692	900	8 442	35 630
Prêts	0	0			0
Autres Immobilisations Financières	132	3	6		129
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 455	24 717	1 232	8 442	38 382
TOTAL GENERAL	182 920	39 045	6 659	8 442	223 748

L'actif immobilisé brut est en progression de 40.828 K€.

Au cours de l'exercice 2025, les principaux mouvements sont les suivants :

Les principales acquisitions :

Immobilisations corporelles :

- Travaux de construction, rénovation et de mises aux normes : 1.853 K€
- Matériel bureau et informatique : 548 K€
- Matériels et outillages ateliers ESAT Production : 211 K€
- Renouvellement des véhicules et matériel de transport : 846 K€
- Achat d'équipements matériels et mobiliers : 553 K€
- Concessions, brevet, licences : 228 K€

Immobilisations en cours :

Les immobilisations corporelles en cours au 31/12/2025 s'élèvent à 10.255 K€.

Immobilisations financières :

Les titres de participations auprès de différentes structures bancaires s'élèvent à 33.629 K€.

La provision relative au Compte Epargne Temps (CET) est valorisée à 2.281 K€.

Nous sommes coassociés de la SCI SAINT JEAN DU DESERT qui a réalisé sur l'exercice 2025 un résultat de 195 K€ et présente des fonds propres de 1 702 K€.

Les principales sorties :

Les sorties d'immobilisations incorporelles et corporelles, hors variations des comptes d'immobilisations en cours s'élèvent à (5.427 K€).

Elles sont constituées principalement de la vente de l'hôtel Villard (1.477 K€ de sortie d'immobilisation), de mises au rebut de divers matériels et de la vente de véhicules.

6.1.2 Tableau des amortissements

<u>TABEAU DES AMORTISSEMENTS en K€</u>	<u>Durée</u>	<u>Mode</u>	<u>Amortissements cumulés au 31/12/2024</u>	<u>Dotation de l'exercice</u>	<u>Reprise de l'exercice</u>	<u>Virements Postes/transfert</u>	<u>Amortissements cumulés au 31/12/2025</u>
Frais d'Etablissement	(1)	(1)	229	11	36		205
Frais de Recherche et de Développement			0				0
Concessions, Brevets, Licences	(1)	(1)	709	59	130		638
Fonds Commercial							
Autres Immobilisations Incorporelles	(1)	(1)	38	1			38
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			975	71	166		880
Terrains	(1)	(1)	692	77	0		768
Constructions	(1)	(1)	71 104	4 456	1 876		73 684
Installations techniques, matériel et outillage	(1)	(1)	7 674	347	419		7 601
Autres immobilisations corporelles	(1)	(1)	22 064	1 648	1 158		22 553
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			101 533	6 527	3 453	0	104 607
PROVISION DEPRECIATION IMMOB. CORPORELLES			413	129	329		213
TOTAL GENERAL			102 921	6 728	3 948	0	105 701

(1) Cf. Paragraphe IMMOBILISATIONS

6.2 ACTIF CIRCULANT

6.2.1 Tableau des créances brutes

<u>ETAT DES CREANCES en K€</u>	<u>Montant net</u>	<u>A un an au plus</u>	<u>A plus d'un an</u>
Créances rattachées à des participations	2 623		2 623
Autres titres immobilisés	35 630		35 630
Autres immobilisations financières	129		129
Redevables et comptes rattachés	9 763	9 763	
Autres créances	1 615	1 615	
Charges constatées d'avance	459	459	
Total créances	50 219	11 837	38 382
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			

6.2.2 Tableau des dépréciations de l'actif

TABLEAU DES DEPRECIATIONS DE L'ACTIF en K€	Montant au 31/12/2024	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant au 31/12/2025
-Sur Immobilisations Financières	0	0	0	0
-Sur Stocks et en Cours	3	0	3	0
-Sur Comptes Clients	729	113	210	632
-Sur Autres Créances	83	46	86	43
-Sur Valeurs Mobilières Placement	0	0	0	0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	815	159	299	675

6.2.3 Tableau des stocks

Postes	Exercice 2025	Exercice 2024
Matières premières et autres approvisionnements	237 798	235 525
Encours de production	0	9 263
Produits finis	189 801	281 414
Marchandises	0	0
Total	427 599	526 202

Dépréciations des stocks et en-cours			
Postes	Exercice 2025	Exercice 2024	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Matières premières et autres approvisionnements			(2)
Encours de production			(2)
Produits finis		2 768	(2)
Marchandises			(2)
Total	0	2 768	(2)

(2) Cf. Paragraphe **STOCKS**

6.3. FONDS PROPRES

6.3.1 Tableau de variation des fonds propres et des provisions

VARIATION DE FONDS PROPRES EN K€	Montant au 31/12/2024	Augmentation	Diminution ou consommation	Montant au 31/12/2025
Fonds propre sans droit de reprise	7 438			7 438
Fonds propre avec droit de reprise	1 770			1 770
FONDS PROPRES	9 207			9 207
Excédents affectés à l'investissement	36 517	1 434		37 951
Réserves de Compensation	16 011	1 095		17 106
Réserve de Trésorerie	3 311			3 311
Réserves statutaires ou contractuelles	3 587		29	3 557
Réserves pour projet associatif	19 222		268	18 954
RESERVES	78 648	2 529	297	80 880
REPORT A NOUVEAU	-8 797	-1 855		-10 652
RESULTAT DE L'EXERCICE	366	906	366	906
SITUATION NETTE	79 424			80 342

Excédents affectés à la couverture du besoin en Fonds de roulement (réserve de trésorerie)

La rubrique « Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement » est augmentée par affectation du résultat, sur décision des autorités de contrôle, selon les dispositions de l'article R.314-51 du CASF. Les sommes comptabilisées dans ce compte sont affectées durablement à l'établissement.

Réserve de compensation

Cette rubrique a été instaurée par l'Instruction Codificatrice n° 03-021-M22 du 19 mars 2003 entrée en application au 1^{er} janvier 2004 et relative à l'instruction budgétaire et comptable applicable aux établissements publics sociaux et médico-sociaux.

Ce compte est crédité lors de l'affectation des résultats, après délibération du conseil d'administration, du montant de l'excédent à mettre en réserve. Lorsqu'un résultat déficitaire est constaté, le compte 1068562 « Réserve de compensation » est débité en priorité.

Provision réglementée destinée à renforcer la couverture du BFR

Ce compte de provision réglementée est alimenté dans les deux cas suivants :

- Lorsqu'un établissement, après accord de l'autorité de tarification, a recours à l'emprunt pour faire face à des difficultés de trésorerie.
- Lorsqu'un établissement perçoit de l'autorité de tarification une dotation destinée à couvrir son Besoin en Fonds de Roulement.

Cette réserve est obligatoirement la contrepartie d'un compte « 687410 – Dotation aux Provisions Réglementées ».

6.3.2 Subvention d'investissements

Subvention d'investissement en K€	Montant au 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2025
Montant nominal (comptes 131)	5 246	24	213	5 057
Quotes-parts virées au résultat (comptes 139)	3 652	143	49	3 746
Montant net en fonds propres	1 594			1 311

6.3.3 Provisions réglementées

VARIATION DE PROVISIONS REGLEMENTEES EN K€	Montant au 31/12/2024	Augmentation	Diminution ou consommation	Montant au 31/12/2025
Prov.Réserve de Trésorerie	1 521	0	0	1 521
Provisions pour Equipements et Renouvellement des Immobilisations	33	0	33	0
Autres provisions réglementées	1 233	105	105	1 233
PROVISIONS REGLEMENTEES	2 788	105	138	2 755

6.3.4 Fonds dédiés

TABLEAU DES FONDS DEDIES en K€	Montant au 31/12/2024	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Montant au 31/12/2025
Fonds dédiés s/investissement	2 205	340	392	2 153
Fonds dédiés à l'exploitation	1 491	950	915	1 525
Fonds dédiés s/subvention fonctionnement	571	930	743	758
Fonds dédiés s/Dons manuels affectés	0	0	0	1
Fonds dédiés loto	8	3	3	8
Fonds dédiés OB	257	81	64	274
TOTAL	4 531	2 304	2 117	4 718

6.4 Provisions pour risques et charges

VARIATION DE PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES en K€	Montant au 31/12/2024	Augmentation	Diminution ou consommation		Montant au 31/12/2025
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour litiges	1 357	703	523		1 358
Provisions rémunération des Personnes Hand.	0				0
Provisions pour travaux	0				0
Autres provisions	0				0
Provisions départs Retraite	4 554	525	324	210	4 546
Provisions CRETON	1 118	678	1 203		1 118
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 030	526 257	325 253	209 982	7 020 888

6.5. Dettes

6.5.1 Emprunts et autres dettes assimilées

ETAT DES DETTES EN K€	Montant	A un an au plus	A plus d'un an
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'Etablissement de crédit	49 661	2 738	46 922
Concours bancaires			
Emprunts et dettes financières divers	18	18	
Redevables créditeurs		0	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 863	4 863	
Dettes fiscales et sociales	14 228	14 228	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	252	252	
Autres dettes	2 148	2 148	
Produits constatés d'avance	14	14	
Total des dettes	71 184	24 261	46 922
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	5 000		
<i>Remboursement obtenus en cours d'exercice</i>	2 904		

6.5.2 Provisions liées au personnel

Congés Payés, RTT et heures à récupérer :

La Provision liée à ces congés, charges comprises, s'élève à 8.162 K€ au 31/12/2025.

Compte Epargne Temps (CET) :

La gestion financière du compte épargne temps est assurée par l'organisme Malakoff Humanis. L'association n'a pas la libre disponibilité de ces sommes. Celles-ci ne peuvent être débloquées que lorsque les salariés font valoir leurs droits au paiement de jours de CET dans les cas limitativement prévus.

Le nombre d'heures déposées sur le compte CET au 31 décembre 2025 a été valorisé au taux horaire à la date du versement et comptabilisées pour un montant de 2.282 K€ en immobilisations financières en contrepartie d'une dette sociale.

7. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Les comptes réciproques inter-établissements ont été neutralisés notamment en ce qui concerne les prestations de services avec les ESAT section commerciale.

7.1 PRODUITS

7.1.1 PRODUITS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION EN K€	2025	2024	Variation
Production vendue & Production des activités annexes	13 614	10 957	2 657
Total facturation Prix de Journée (PJ) et Dotation Globalisée Commune (DGC)	93 651	94 934	-1 283
- dont Dotation globale des établissements sous contrat CPOM	79 286	80 609	-1 324
- dont Autres tarifications	14 366	14 325	41
Cotisations parents et amis	40	43	-4
Dons manuels, ressources liées à la générosité du public	222	125	97
Subvention d'exploitation	1 590	1 556	35
Reprise sur amort, dépréciation, prov transf de charges	2 612	884	1 728
Utilisation des fonds dédiés	1 243	1 218	25
Autres produits	14 146	13 512	634

- Production vendue et production des activités annexes

Il s'agit essentiellement des produits des sections de production des Etablissements et Services d'Aide par le Travail et des Entreprises Adaptées pour 11.961 K€. Le chiffre d'affaires des ESAT & EA est relativement stable.

Cette rubrique est également principalement composée par :

- les remboursements de repas 575 K€,
- les contributions résidents (608 K€),
- le forfait CPAM CMU et accueil temporaire (120 K€),

Le chiffre d'affaires inter-établissements de l'Association s'élève à 3.401 K€. Ces opérations sont neutralisées sur l'exercice 2025.

- **Produits issus de la Dotation Globalisée Commune**

A périmètre constant, la Dotation Globalisée Commune (DGC) du CPOM de l'année 2025 s'élève à 79.286 K€ versus 80.609 K€ en 2024 soit une baisse de 1.67% qui s'explique par des dépenses refusées notamment par l'ARS (1.373 K€).

- **Cotisations parents et amis**

Ce montant représente le versement de 565 cotisations en 2025. En 2024, on avait enregistré 612 cotisations.

- **Subvention d'exploitation**

Au cours de l'année 2025,

- le dispositif Habitat Inclusif (unité Gap et Tallard) ont reçu 120 K€
- Le dispositif Handi Santé 13 a renouvelé son financement pour 111 K€
- le DEA les Merisiers a perçu 830 K€ de subvention dont 621 K€ de l'ARS et 209 K€ d'AGEFIPH.

- **Autres produits**

Cette section est composée principalement par le complément de rémunération des Travailleurs Handicapés qui s'élève à 12.959 K€ en 2025.

7.1.2 PRODUITS ISSUS DE LA GENEROSITE DU PUBLIC

L'association perçoit des ressources issues de la générosité du public qui sont composés de dons manuels, libéralités, ressources issues de l'opération brioche et des ressources diverses parmi lesquelles celles du loto.

COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES (CER) ET COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET SITUATION (CROD)

Affectation des dons issus de l'Opération brioche (OB) et de la Recherche de Fonds (RDF)

Les dons perçus par l'Association dans le cadre de l'Opération Brioche et de la Recherche de Fonds sont utilisés aux financements d'investissements et de dépenses d'exploitation au profit des résidents.

Les ressources collectées en 2025 sont issues de la Recherche de Fonds de l'exercice. Les charges imputées correspondent au prix d'achat des brioches et aux frais d'organisation des collectes.

L'association n'impute aucune charge de structure sur les collectes.

TABLEAU EMPLOIS - RESSOURCES 2025					
EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N	Exercice N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N	Exercice N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 MISSIONS SOCIALES	68 268	67 900	1 RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	68 268	67 900	1.1 Cotisations sans contrepartie	39 544	43 092
- Actions réalisées par l'organisme	68 268	67 900	Cotisation	39 544	43 092
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France					
1.2 Réalisées à l'étranger			1.2 Dons, legs et mécénats	79 536	242 251
- Actions réalisées par l'organisme			- Dons manuels	79 536	43 828
- Versements à un organisme central ou			- Legs, donations et assurance-vie		198 423
			- Mécénats		
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	47 763	43 025			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	1 166	1 826			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	46 597	41 199			
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	113 435	99 834
Total des emplois	116 031	110 925	Total des ressources	232 515	385 177
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	89 753	71 224	3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	61 266	75 075
Excédent de la générosité du public de l'exercice	87 997	278 102	Déficit de la générosité du public de l'exercice		
Total	205 784	182 150	Total	293 781	460 252

Ressources reportées liées à la générosité du public en début		190 105
(+) Excédents ou (-) insuffisance de la générosité du public	87 997	
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	278 102	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N	Exercice N-1		Exercice N	Exercice N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	44 621	43 757
Réalisées en France			Bénévolat	44 621	43 757
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
			Dons en nature		
2 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	44 621	43 757			
3 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	44 621	43 757	TOTAL	44 621	43 757

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2025				
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	39 544	39 544	43 092	43 092
1.2 Dons, legs et mécénat	79 536	79 536	242 251	242 251
- Dons manuels	79 536	79 536	43 828	43 828
- Legs, donations et assurances-vie			198 423	198 423
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	113 435	113 435	99 834	99 834
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	25 850 839		33 869 478	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	95 241 527		96 615 204	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	2 611 799		776 930	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	1 242 797	61 266,13	1 217 602	75 074,92
TOTAL	125 179 477	293 781	132 864 391	460 252
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	68 268	68 268	67 900	67 900
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	68 268	68 268	67 900	67 900
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	47 763	47 763	43 025	43 025
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 166	1 166	1 826	1 826
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	46 597	46 597	41 199	41 199
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	114 198 496		121 356 797	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	8 540 535		9 070 722	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	144 213		116 444	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 274 204	89 753	1 843 864	71 224
TOTAL	124 273 479	205 784	132 498 752	182 150
EXCEDENT OU DEFICIT	905 998	87 997	365 639	278 102
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	44 621	44 621	43 757	43 757
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	19 531		19 153	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	64 152	44 621	62 910	43 757
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	44 621	44 621	43 757	43 757
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	19 531		19 153	
TOTAL	64 152	44 621	62 910	43 757

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature représentent le temps consacré par nos bénévoles pour :

- l'organisation de l'opération Brioche et le loto
- et leurs présences aux différentes instances de l'association : CVS, commissions et conseils d'administration.

Ce temps est valorisé au coût horaire du SMIC chargé.

TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

DONS (en €)	SOLDE DEBITEUR 31/12/2024	MOUVEMENTS DEBITS	MOUVEMENTS CREDITS	SOLDE DEBITEUR 31/12/2025
LERDA	2985	0	0	2 985

7.1.3 PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS

	2 025	2 024	Variation
Produits financiers en K€	1 367	1 097	271

Les produits financiers 2025 observent une augmentation de 25% par rapport à 2024. Cette variation à la hausse s'explique par la régularisation des produits financiers des années 2024 et 2024.

Les produits financiers net d'impôt sont rétrocédés aux établissements en N+1 lors de l'affectation des résultats. Le montant distribué est calculé en fonction du solde de la trésorerie de chaque établissement à la fin de l'exercice, duquel il est déduit « l'apport associatif ».

	2 025	2 024	Variation
Produits exceptionnels en K€	81	856	-775

Les produits exceptionnels issus des cessions d'immobilisations inter-établissements ont été neutralisés dans le compte de résultat combiné.

Les produits exceptionnels n'appellent pas de commentaire particulier sur l'exercice.

7.1.4. ETAT SEPARÉ DES AVANTAGES DES RESSOURCES PROVENANT DE L'ÉTRANGER

Conformément à la réglementation en vigueur, l'association n'a pas établi d'État Annuel des Ressources (EAR), en l'absence de fonds perçus de l'étranger.

Etat du contributeur	Date de l'avantage ou ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou ressource	Caractère (direct / indirect)	Mode de paiement	Montant (€)
Néant						

7.2 CHARGES

7.2.1 CHARGES D'EXPLOITATION

En K€	2 025	2 024	Variation
Achats, sous-traitance & Autres achats et charges externes	30 559	32 001	-1 442

En K€	2 025	2 024	Variation
Charges de personnel et taxes assimilées	81 445	78 750	2 695

Les charges de personnel, qui s'élèvent à 81.445 K€ et sont en hausse par rapport à 2024 de 2.695 K€ soit +3.4%.

Tableau des effectifs moyens en ETP	2 025	2 024	Variation
Cadres	129	132	-3
Agents de maitrise	513	532	-19
Ouvriers - Employés	517	522	-5
Travailleurs Handicapés	904	894	10
Total ETP	2 063	2 080	-17

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes, comptabilisé en charge d'exploitation en 2025, au titre de leur mission légale s'élève à 106 K€.

REMUNERATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES

Les salariés de l'UNAPEI Alpes Provence sont rémunérés en fonction des dispositions de la Convention Collective des Etablissements et Services pour Personnes Inadaptés et Handicapées du 15 mars 1966.

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versé aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé en 2025 à 486 K€.

7.2.2 CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES

	2 025	2 024	Variation
Charges financières en K€	1 182	1 320	-139

Les charges financières sont composées essentiellement des intérêts des emprunts. Elles sont en baisse de 139 K€ par rapport à 2024 soit -11%. Cette variation est due aux prêts PLS dont le taux est indexé sur l'évolution du livret A.

	2 025	2 024	Variation
Charges exceptionnelles en K€	61	868	-807

Les charges exceptionnelles sont en baisse de 93%, s'élevant à 61 K€ en 2025 versus 868 K€ en 2024.

7.3 LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

CAUTIONS RECUES :

	2025	2024	Variation
Nantissements titres (en K€)	2 626	3 733	-1 107

Le Crédit Coopératif s'est porté caution des emprunts CDC souscrits par l'association. Le capital restant dû au 31/12/2025 s'élève à 333 K€.

CAUTIONS DONNEES :

L'Association UNAPEI Alpes Provence s'est porté caution solidaire pour deux emprunts contractés par la SCI St Jean du Désert :

	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2025	Durée	Date souscription
Caisse d'épargne	1 650 000	120 360	20 ans	2 006
Crédit coopératif	820 236	-	20 ans	2 006
TOTAL	2 470 236	120 360		

7.4 AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Sur proposition de la Commission Finances et avis du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, propose d'affecter le Résultat Déficitaire de l'exercice 2025 de la façon suivante :

- Les résultats des établissements et services sont soumis à l'application du décret budgétaire et tarifaire N°2003-1010 du 22 Octobre 2003
- Les résultats des établissements et services sous contrat CPPOM sont affectés librement par l'association, dans le respect des règles de l'article R 314-43 du CASF, conformément à l'article 5-4 du CPPOM

		2 025	
Financier	Type établissement	Résultat comptable 2025	Résultat administratif 2025
ARS 04	ESAT AS	-203 781	-118 334
	FAM_SAMSAH	68 870	85 801
	IME	243 301	299 942
Total ARS 04		108 390	267 409
ARS 05	ESAT AS	100 546	133 671
	FAM_SAMSAH	107 751	112 456
Total ARS 05		208 297	246 128
ARS 13	ESAT AS	-50 125	-63 346
	FAM_SAMSAH	103 763	125 846
	IME	449 600	862 494
	MAS	-499 645	-521 602
Total ARS 13		3 593	403 392
CD 04	AJ & FO	80 837	25 879
	FAM_SAMSAH	-67 019	-100 131
	Foyer	-369 809	-275 796
	SAVS	-24 161	-12 630
Total CD 04		-380 151	-362 678
CD 05	AJ & FO	79 100	143 493
	FAM_SAMSAH	154 694	266 491
	Foyer	16 430	72 905
	SAVS	49 028	81 301
Total CD 05		299 252	564 190
CD 13	AJ & FO	361 277	456 356
	FAM_SAMSAH	-42 324	2 140
	Foyer	218 479	266 104
	SAVS	44 195	71 668
Total CD 13		581 627	796 268
Production	EA	-431 472	-431 472
	ESAT PROD	365 023	365 023
Total Production		-66 448	-66 448
Structure + Asso	Asso	361 540	361 540
	Frais Siège	-210 100	-237 698
Total Structure + Asso		151 440	123 843
Total général		905 999	1 972 102

Nature affectation	Montant
Réserve d'investissements	886 312
Réserve de compensation de charges d'amortissements	1 208 747
Réserve de compensation	582 452
Report à nouveau	-1 055 501
Réserves de mesures d'exploitation	55 000
Autres réserves	295 092
Total affectation	1 972 102

Le compte de résultat au 31/12/2024 tel qu'il a été approuvé lors de l'AG du 27/06/2025

Bilan Combiné - Actif arrêté au 31/12/2024 (toutes écritures)

Libellé	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	243 648	228 715	14 933	10 018
Frais de recherche et de développement	173 330	90 085	83 245	94 210
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licence, ...	686 028	618 632	67 396	46 019
Autres immobilisations incorporelles	45 004	37 632	7 373	7 956
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes	63 192		63 192	27 840
Immobilisations corporelles				
Terrains	6 450 708	1 021 158	5 429 550	5 411 557
Constructions	131 133 255	71 103 755	60 029 500	63 054 857
Installations technique, matériel et outil. indus.	9 173 387	7 673 939	1 499 448	1 530 827
Autres immobilisations corporelles	27 532 638	22 063 523	5 469 116	5 293 930
Immobilisations corporelles en cours	964 019	84 000	880 019	966 612
Avances et acomptes	43 630		43 630	
Biens reçus par legs ou dons destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	2 927 632		2 927 632	2 906 525
Autres titres immobilisés	3 395 512		3 395 512	3 248 339
Prêts				
Autres	131 624		131 624	123 980
Total (I)	182 963 608	102 921 439	80 042 170	82 722 671
Comptes de liaison (1)				
Total (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures	225 141		225 141	165 978
Autres approvisionnements	10 384		10 384	11 788
En cours de production (biens et services)	9 263		9 263	
Stock de produits et de marchandises	281 414	2 768	278 646	288 674
Autres stocks				
Fournisseurs débiteurs	143 538		143 538	87 873
dont avances et acomptes versés sur commandes	63 807		63 807	28 564
Créances (2)				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	11 148 491	729 338	10 419 152	15 153 955
Créances reçues par legs ou donations	10 618		10 618	34 344
Autres	1 767 803	83 144	1 684 659	2 581 801
Valeurs mobilières de placement	31 918 626		31 918 626	31 139 382
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	34 765 644		34 765 644	26 956 007
Charges constatées d'avance	225 662		225 662	310 649
Total (III)	80 506 583	815 250	79 691 333	76 730 450
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Total (IV)				

Bilan Combiné - Actif arrêté au 31/12/2024 (toutes écritures)				
Libellé	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Frais d'émission des emprunts (V)				
Total (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Total (VI)				
Ecart de conversion Actif (VII)				
Total (VII)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+III+IV+V+VI+VII)	263 470 192	103 736 689	159 733 503	159 453 121

(1) un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements ou services concernés

(2) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R314-96 du CASF

Bilan Combiné - Passif arrêté au 31/12/2024 (toutes écritures)

	Libellé	Net	Net A-1
	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	7 437 825	7 437 825
	Fonds propres complémentaires	1 769 663	1 769 663
	Ecart de réévaluation		
	dont écarts de rééval. sur bien avec droit reprise		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	3 586 679	3 612 570
	Réserves pour projet de l'entité	19 221 874	17 412 443
	Autres (hors réserves ESMS sous gestion contrôlée)		
	Excédents et réserves affectés à l'investissement	36 517 488	34 751 002
	Réserves de compensation des déficits	5 408 658	6 006 492
	Réserves de compensation des charges amortissement	10 602 144	9 482 336
	Excédents affectés à couverture du besoin en FDR	3 311 142	3 311 142
	Autres réserves (des ESMS sous gestion contrôlée)		
	Reports à nouveau		
	Reports à nouveau hors activités SMS	-1 536 242	-1 548 066
	Reports à nouveau des activités SMS non contrôlée	-3 136 930	-75 680
	Reports à nouveau activités SMS ss gest ctrlé	-188 377	3 169 960
	Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-1 133 207	-1 518 082
	Charges des activités SMS prise en compte différée	-2 802 218	-2 661 511
	Excédent ou déficit de l'exercice		
	Résultat hors activités SMS		
	Résultat activités SMS non contrôlées	650 761	175 375
	Résultat activités SMS ss gest contrôlée	-285 121	-2 266 874
	Situation nette (sous total)		
	Fond propres consommable		
	Subventions d'investissement	1 594 046	1 729 147
	Provisions régl. pour couverture du besoin en FDR	1 521 127	1 521 127
	Provisions régl. relatives aux immobilisations		
	Provisions régl. relatives aux autres élém. actif		
	Amortissements dérogatoires		
	Autres provisions réglementées	1 266 482	1 270 073
	Droits de l'affectant ou du remettant		
	Total (I)	83 805 794	83 578 941
	Compte de liaison		
	Total (II)		
	Fonds reportés et dédiés		
	Fonds reportés liés aux legs et donations		
	Fonds dédiés	4 531 189	3 898 865
	Total (III)	4 531 189	3 898 865
	PROVISIONS		
	Provisions pour risques	2 475 488	1 231 866
	Provisions pour charges	4 554 378	4 231 634
	Total (IV)	7 029 866	5 463 500

Bilan Combiné - Passif arrêté au 31/12/2024 (toutes écritures)

	Libellé		Net	Net A-1
	Dettes			
	Emprunts obligataires et assimilés (titres assoc.)			
	Emprunts et dettes auprès des étb. de crédit (2)		41 894 333	44 974 683
	Emprunts et dettes financières diverses (3)		14 870	26 239
	Avances et acomptes reçus sur comm. en cours		240	400
	Redevables créditeurs		385 275	115 076
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)		4 471 163	4 469 098
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales		16 016 568	15 106 201
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		435 818	261 672
	Autres dettes (5)		1 132 710	1 476 034
	Instruments de trésorerie			
	Produits constatés d'avance		15 675	82 414
	Total (V)		64 366 653	66 511 816
	Ecart de conversion Passif (VI)			
	Total (VI)			
	TOTAL GENERAL (I+II+III+III+IV+V+VI)		159 733 503	159 453 121

(1) dont compte 1201 résultats sous contrôle de tiers financeurs

et dont compte 1291 résultats sous contrôle de tiers financeurs

(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrées dans l'établissement

(4) dont à plus d'un an

dont à moins d'un an

(6) Dont fonds des majeurs protégés

Compte de Résultat Combiné - Charges arrêté au 31/12/2024 (toutes écritures)

	Libellé		Net	Net A-1
	Exploitation			
	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		32 001 127	31 473 716
	Aides financières			
	Impôts, taxes et versements assimilés		5 948 014	5 696 186
	Salaires et traitements		52 450 976	51 453 480
	Charges sociales		21 025 963	20 056 895
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		6 827 362	6 652 122
	Dotations aux provisions		2 243 359	675 399
	Reports en fonds dédiés		1 843 864	1 523 075
	Autres charges		170 438	124 382
	Total (II)		122 511 105	117 655 254
	Financier			
	Dotations aux amort, aux déprec et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées		1 320 368	1 520 216
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions val mobil. de placem			
	Total (IV)		1 320 368	1 520 216
	Exceptionnel			
	Sur opération de gestion		649 286	379 208
	Sur opération en capital		218 502	60 774
	Dotations aux amort, aux déprec et aux provisions			32 525
	Total (VI)		867 788	472 507
	Participation des salariés aux résultat (VII)			
	Total (VII)			
	Impôts sur les bénéfices (VIII)		116 444	74 405
	Total (VIII)		116 444	74 405
	CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NA			
	Secours en nature			
	Mises à disposition gratuite de biens			
	Prestations en nature			
	Personnel bénévole			
	Total			
	Total Charges		124 815 705	119 722 383

Compte de Résultat Combiné - Produits arrêté au 31/12/2024 (toutes écritures)

	Libellé		Net	Net A-1
	Exploitation			
	Cotisations		43 092	45 290
	Ventes de biens et services			
	Ventes de biens			
	dont ventes de dons en nature			
	dont ventes de biens relatives activés sms			
	Ventes de prestations de service		10 957 415	10 903 132
	dont parrainages			
	dont ventes de prestations relatives activités sms			
	Produits de tiers financeurs			
	Concours publics et subventions d'exploitation		96 614 916	90 591 132
	dont contributions financ. des autorités de tarif.		94 933 937	89 457 474
	Vers. des fondateurs ou conso. dot. consommable			
	Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels			
	Mécénats			
	Legs, donations et assurances-vie			
	Contributions financières			
	Reprises sur amort, deprec, prov, trans de charges		883 621	993 510
	Utilisations des fonds dédiés		1 217 602	396 008
	Autres produits		13 511 861	13 367 980
	Total (I)		123 228 507	116 297 052
	Financier			
	De participation		1 464	80
	D'autres val mobilières et créances actif immobili		1 095 175	808 040
	Autres intérêts et produits assimilés			
	Reprises sur prov, deprec et transferts de charge			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions val mobil. de placement			
	Total (III)		1 096 640	808 120
	Exceptionnel			
	Sur opération de gestion		589 031	216 034
	Sur opération en capital		263 575	297 534
	Reprises sur prov, deprec et transferts de charges		3 591	12 144
	Total (V)		856 198	525 712
	dont résultat des activités SMS ss gest ctrlée			
	Dons en nature			
	Prestation en nature			
	Bénévolat			
	Total			
	Total Produits		125 181 344	117 630 884
	EXCEDENT OU DEFICIT		365 639	-2 091 499